

Votre collaboration lors des sorties scolaires ou des ateliers en classe est précieuse pour assurer la sécurité des élèves et permettre de leur offrir des activités différentes et enrichissantes. C'est l'occasion de mettre en pratique les valeurs de respect, d'autonomie et de responsabilité enseignées à l'école. Merci de nous y aider ! Afin de vous aider à comprendre les attentes de l'enseignant, nous avons conçu cette charte avec les points principaux qui nous tiennent à cœur.

Lors des sorties, comme à l'école, l'enseignant est le seul maître de sa classe.



1. Sécurité

Le parent accompagnateur s'occupe d'un groupe d'enfants et non de son seul enfant.

Il compte régulièrement les enfants de son groupe. Il veille à ce qu'aucun enfant ne s'éloigne.



2. Attention

Le parent n'utilise pas son portable afin de rester attentif aux enfants.

Il ne s'éloigne du groupe, si besoin, qu'après en avoir averti l'enseignant.



3. Respect des enfants

Le parent ne fait aucun commentaire sur les enfants, ni leur famille.

Il s'exprime correctement et veille à leur bien-être (faim, soif, passage aux toilettes).



4. Respect des données

Le parent ne fait pas de photos d'autres enfants que le sien.

Il ne met aucune photo de la sortie sur Internet.



5. Respect du lieu de sortie

Le parent respecte les mêmes consignes que les enfants (silence, écoute, propreté).

Il respecte le programme de la sortie ou des ateliers.

Toute activité scolaire est non fumeur.



Sans vous, aucune sortie ne peut avoir lieu et nous vous remercions du temps que vous nous consacrez !